Image not found or type unknown

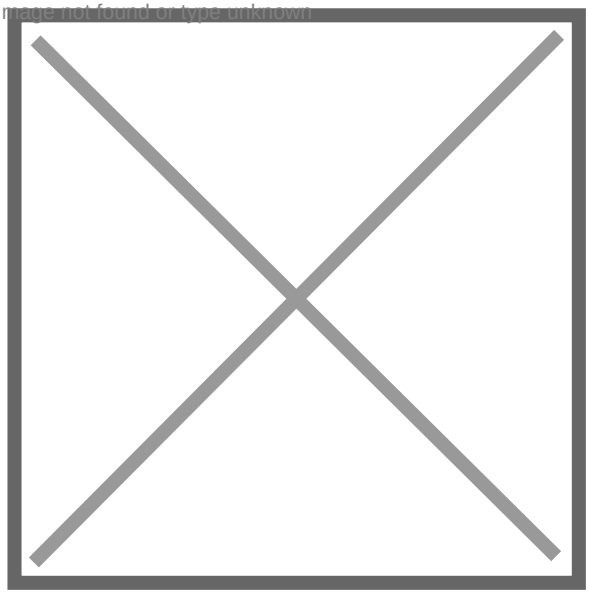

Probleme avec le mandatiare liquidateur - ags plafond 4

Par **OneShot**, le **26/05/2009** à **17:15**

Bonjour,
le tribunal des prud'hommes a condamne les AGS a me verse 39000€ (indemnite de licenciement sans cause reelle et serieuse).Or a ce jour, un cheque d'un peu plus de 14000€ m'a ete adresse. J'ai beau essayé de contacter le mandatire liquidateur pour avoir des explications : Rien. Celui-ci refuse à la moindre explication.
Es-ce "normal" ?
Quels sont mes recours afin d'affirmer mes droits ?
merci pour vous aide

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés